

Formation des enseignants

C'est une des missions fondamentales des universités. Elle est menacée par les textes (lois, décrets, règlement des concours) que prépare le gouvernement en liaison avec la création d'ESPE. Contre une réforme bâclée, nuisible pour le système scolaire, les jeunes, les futurs enseignants, très dangereuse pour l'existence et les contenus disciplinaires des masters, le SNESUP organise

Réunion mardi 12 février site Tanneurs

Salle 06 Tanneurs (extension) 12h-14h

Venez Nombreux !

Enseignants de statut second degré, le SNESUP et la FSU pour vous défendre

Notation, avancement, mutations sont des éléments fondamentaux de notre carrière. Si les Prag et Prce en poste à l'université sont soumis à une hiérarchie et une évaluation différente de celle du secondaire, ils peuvent cependant demander l'intervention des commissaires paritaires pour faire valoir leurs droits et, au besoin, contester des décisions prises. N'hésitez pas à contacter le Snesup et ses représentants.

Michel Forin

Une « nouvelle » loi ?

Le gouvernement presse le pas, les mesures qu'il avance sur le plan de la loi censée redéfinir le cadre de l'enseignement supérieur organise une régionalisation sous tutelle des Régions, casse le cadre national des diplômes et complexifie les modes électoraux. Il suscite une forme de désarroi : la rupture espérée avec la loi LRU n'est pas au rendez-vous.

Consulter en ligne (<http://snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=6566&ptid=5>)

La conception syndicale que porte le SNESUP vise à impulser des convergences fortes au sein du monde universitaire dans la perspective de traduire dans la loi le plus grand nombre de nos revendications : financements pérennes, cadre national, démocratie...C'est le sens de la lettre ouverte à la ministre qui est devenue une pétition

(http://www.petitionpublique.fr/Petic_aoVer.aspx?pi=P2013N35519).

PRES : quel avenir ?

Le projet de loi entend considérablement renforcer la régionalisation de l'enseignement supérieur en liaison avec une troisième étape de la décentralisation. Dans notre Région, la logique d'« économie d'échelle » dont s'empare la majorité et celle d'efficacité économique tendent à réduire à la fois la diversité des thématiques de recherche, le pluralisme scientifique et à concentrer les pouvoirs avec un contrôle démocratique très très réduit. Les prochaines élections pour renouveler le marginal conseil d'administration du PRES (1 élu(e) enseignant-chercheur seulement côté Tours) doivent permettre de faire entendre le refus de ce type de bureaucratie qui tourne le dos aux logiques de coopération.

Voir le bilan de Sylvette Deneffe (élue sortante au CA du PRES sur le site www.snesup-tours.fr)

Gels d'emplois et précarité

Pour rétablir les finances de l'université le CA s'apprête une nouvelle fois à opérer des gels d'emplois. Sur les « 35 postes attribués » cette année : 13 relèveraient d'opportunes titularisations côté BIATSS et 5 de créations NETTES côté enseignants (2) et EC(3). Le solde de ces moyens budgétaires nouveaux devant servir à reconstituer des réserves de trésorerie.

Les 15 élus des listes

Ensemble à Tours

Une université pluridisciplinaire et collégiale

dans les conseils de l'université (CA CS CEVU) : produisent des comptes rendus de leurs interventions et des enjeux des questions traitées dans ces instances sont disponibles sur le site du SNESUP à Tours.

Vous avez besoin d'un conseil ?

Contact : fsu@univ-tours.fr

Informations en temps réel :

Actualité nationale du supérieur sur www.snesup.fr

Actualité de l'université de Tours sur www.snesup-tours.fr